Strasbourg, 18 novembre 2022 T-PD(2022)43RAPAbrFR

COMITÉ DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

(Convention 108)

43ème réunion du Comité

Strasbourg, 16 – 18 novembre 2022

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2021)42RAPAbr *Pro memoria*	Rapport abrégé de la 42ème Réunion plénière (17-19 novembre 2021)
T-PD-Bur(2022)56RapAbr *Pro memoria*	Rapport abrégé de la 56ème Réunion du Bureau (21-22 septembre 2022)
T-PD(2021)WP2022-2025	Programme de travail du Comité 2022-2025
T-PD(2017)RegI *Pro memoria*	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication de la Présidente
	4. Communication du secrétariat
A Huis-clos	**5. Conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine**
- CM décision du 16 mars 2022 - CM résolution du 23 mars 2022 - Note Verbale Secrétariat Général du 25 mars 2022 - CM décision du 30 mars 2022	Action requise : Le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et votera sur les propositions d'amendements au Règlement intérieur, et la proposition de décision du Comité en application de la décision du CM du 30 juin 2022. Document préparé par le Secrétariat
	6. Convention 108+, état des signatures et ratifications
	Tour de table sur l'état des procédures de ratification. Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat et tiendra un tour de table invitant les Etats Parties qui ont signé mais pas encore ratifié la Convention 108+ à présenter l'état d'avancement de leurs procédures de ratification internes.
-Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108 -Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108 -Protocole d'amendement	• Convention 108+ : état des signatures et ratifications • Convention 108 : état des signatures et ratifications
T-PD(2020)08rev Rapport d'expert Costa-Rica (seulement en anglais)	Costa Rica Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera de la suite à donner.
	7. Identité numérique
T-PD(2021)2rev9	Expert : M. Pat Walshe, directeur de Privacy Matters Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat et sera invité à adopter le document en vue de sa publication.

	8. Echanges interétatiques de données à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et à des fins fiscales
T-PD(2021)8rev4 Tableaux comparatifs (Seulement en anglais) T-PD(2021)8rev3Mos (Seulement en anglais) T-PD(2021)4rev *Pro memoria* T-PD(2014)05 *Pro memoria*	Présentation par le rapporteur et le secrétariat Action requise : le Comité prendra note de la présentation par le rapporteur et le secrétariat sur le Projet de Lignes directrices, ainsi que des commentaires écrits reçus, tiendra un échange de vues et décidera de la suite à donner.
	9. Interprétation des dispositions de l'Article 11 de la Convention 108 modernisée
T-PD (2022)5 T-PD(2021)7 T-PD(2021)7Mos	Présentation par l'expert principal, M. Joe Cannataci, Chef du Département Politique de l'Information et Gouvernance, Faculté des Média et des Sciences du Savoir, Université de Malte Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par le l'expert principal et le secrétariat, tiendra un échange de vues et décidera de la suite à donner.
	10. Les clauses contractuelles dans le contexte des flux transfrontaliers de données
T-PD(2022)1rev6 T-PD(2022)1rev2Mos Contrat-type -Flux transfrontalières des données Guide explicatifs des flux transfontaliers EU – Les clauses contractuelles standards (seulement en anglais)	Expert : Pr. Pablo Palazzi, Directeur du "Centre de Technologie et Société (CETyS) de l'Univrsité de San Andrés Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par l'expert, le rapporteur et le secrétariat, tiendra un échange de vues et décidera de la suite à donner.
	11. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe
lien	- CAI - CD-BIO - C-DENF - CD-MSI/MSI-INF - Macolin Convention - PACE Neurotechnologies et droits de l'homme : avons-nous besoin de nouveaux droits ? – Rapport Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par les membres du T-PD et le Secrétariat
	12. Développements majeurs dans le domaine de la protection des données
	Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat

	13. Elections
T-PD(2022)6	Action requise : le Comité procédera aux élections au Bureau **Date limite de candidature : mercredi 16 novembre, 18.00** Document préparé par le Secrétariat
	14. Jurisprudence
Compilation de la jurisprudence de la CEDH en matière de protection des données 2021-22 (seulement en anglais) Court of Justice of the European Union Inter-American Court of Human Rights	Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat
	15. Projets de coopération
T-PD(2022)2 (seulement en anglais)	Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat
	16. Observateurs
T-PD(2022)4 Liste des observateurs T-PD(2018)04Rev3 *Pro memoria*	Action requise : le Comité examinera et statuera sur les demandes reçues de la part de l'Organisation des Etats américains, et de la Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL) du Burkina Faso. Il prendra également note des informations fournies par les observateurs et le secrétariat.
	17. Commissaire à la Protection des données
Rapport d'activités du Commissaire 2020-2022 Résolution du CM instituant le nouveau Règlement de protection des données du Conseil de l'Europe	Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par le Commissaire et par le secrétariat.
	18. Prochaines réunions
	Dates et lieu des réunions en 2022 : Bureau : 57ème Réunion du Bureau : 15-16 décembre (Strasbourg) *Dates et lieu des réunions en 2023 :* Bureau : 58ème Bureau : 22-24 Mars (Paris) 59ème Bureau : 27-29 Septembre (Paris) 60ème Bureau : 12-14 Decembre (Strasbourg) Réunions plénières: 44ème Réunion Plénière : 14-16 Juin (Strasbourg) 45ème Réunion Plénière : 15-17 Novembre (Strasbourg) Action requise : le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat

	19. Prix Stefano Rodotà
2022 Prix Rodotà - Lauréates Prix Stefano Rodotà 2023 (coe.int)	Mme Teresa Quintel, lauréate du prix Rodotà 2022 dans la catégorie « thèse de doctorat » pour son travail sur « la gestion des flux migratoires par le traiemetn des donners personneles dans e cadre de l'instrument adéquat de protection des données – exercice de cadrage entre les règles générales et règles d'application de la protection des données applicables aux ressortissants de pays tiers » Mme Sabrina Nucciotti, lauréate du prix Rodotà 2022 dans la catégorie « articles » - Présentation de son travail sur « European Health Data Sharing is on the wrong track - How the distributed machine learning system, Personal Health Train (PHT), can overcome the European privacy barriers to health data sharing for medical research ». Action requise : le Comité prendra note des présentations faites par les deux lauréates. Il prendra également note des informations fournies par le Secrétariat concernant la procédure pour l'attribution du Prix 2023.
	20. Questions diverses